

▼ RECAPITALISATION

# Banques européennes : 115 milliards à trouver avant juin 2012

Les banques allemandes voient leur besoin de capitaux plus que doublé à 13,1 milliards alors que celui des françaises diminue.

PAR JULIEN BONNET

La pression sur les banques ne se relâche pas. Après la mise sous surveillance de certaines banques européennes par Standard & Poor's jeudi matin, consécutive à celle des États de la zone euro, les mesures visant à renforcer le système bancaire sont tombées en fin d'après-midi. L'Autorité bancaire européenne (EBA) a réévalué à 114,7 milliards d'euros, les besoins en recapitalisation des 70 principales banques européennes. Au total, cette somme devrait leur permettre d'atteindre un ratio de fonds propres durs, « Core Tier 1 », de 9 % d'ici à fin juin 2012. Plus de peur que de mal car dans son ensemble, cette estimation n'a été que légèrement revue à la hausse par rapport à la précédente fin octobre : 106,4 milliards

d'euros. L'EBA avait alors précisé qu'elle actualiserait ce chiffre en prenant en compte les dernières données disponibles sur l'exposition aux dettes souveraines des banques.

Principale surprise, les besoins pour les établissements allemands, même s'ils étaient attendus en hausse, ont plus que doublé, passant de 5,2 milliards d'euros fin octobre à 13,1 milliards. Commerzbank, sous le coup de rumeurs de nationalisation ces dernières semaines, voit ses besoins relevés de 2,9 à 5,3 milliards d'euros. Ils s'établissent à 3,2 milliards pour Deutsche Bank.

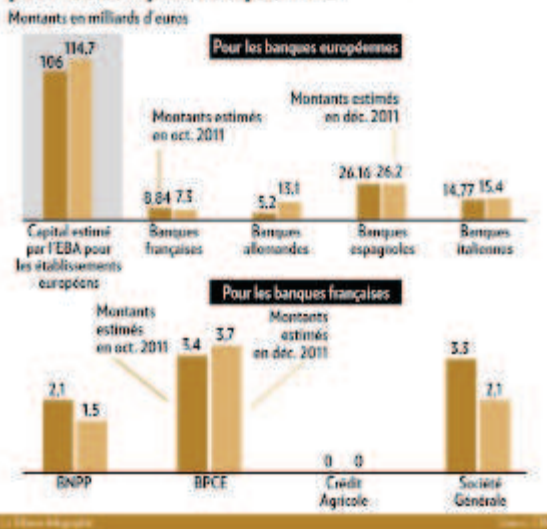
■ FACTURE RELEVÉE POUR BPCE

Très exposées à la dette de leur pays, les banques grecques, avec 30 milliards d'euros de besoins en capital — montant inchangé par rapport à octobre devront certainement être nationalisées.

Concernant les établissements italiens et espagnols, le chiffre est resté sensiblement le même de, respectivement, 15,4 et 26,17 milliards d'euros.

Si elles se sont bien gardées d'excès de triomphalisme, les banques françaises s'en sortent bien. Particulièrement visées par l'alerte émise par Standard & Poor's mercredi car BNP Paribas, BPCE, Société Générale et Crédit Agricole ont été placées sous surveillance négative, elles voient néanmoins leurs besoins abaissés de 8,8 à 7,9 milliards d'euros. Dans le détail, ils sont de 1,5 milliard d'euros pour BNP Paribas, de 3,7 milliards d'euros pour BPCE et de 2,1 milliards d'euros pour Société Générale. Seul le groupe BPCE voit sa facture relevée de 0,3 milliard. L'établissement a précisé que cet accroissement avait « d'ores et déjà été compensé par l'opération de rachat de titres super-subordonnés, réalisée le 28 octobre 2011 ».

## Les nouveaux besoins de fonds propres pour les banques européennes



**Si elles se sont bien gardées d'excès de triomphalisme, les banques françaises s'en sortent bien.**

analyste chez Alpha Value. Mais avec les réductions annoncées des activités fortement consommatrices de liquidités, elles sont en passe de résoudre ce problème alors que la situation était encore critique le mois dernier ».

Mais il reste sceptique concernant la démarche de l'EBA. « Son erreur a été de demander aux banques une valorisation en valeur de marché de leurs obligations souveraines sans s'assurer qu'un outil, la Banque centrale Européenne ou le Fonds européen de stabilité financière (FESF), soit mis en place pour soutenir le prix de ces titres en les rachetant massivement sur le marché secondaire ».

De son côté, BNP Paribas a rappelé avoir continué à diminuer la taille de son portefeuille entre fin septembre — date prise en compte par l'EBA — et la publication de ses résultats trimestriels fin octobre. « En réalité, les banques françaises sont davantage confrontées à un problème de liquidité, principalement en dollar, explique Christophe Nijdam,

## L'Europe bancaire ne semble pas près de voir le bout du tunnel

Les banques européennes dégageront une rentabilité des fonds propres de 8 % en 2012, contre une moyenne historique de 13 %.

LES ANALYSTES FINANCIERS chargés des banques européennes ont la difficile tâche d'imaginer l'avenir d'un secteur confronté à un cumul inédit de risques : du durcissement de la réglementation sur les fonds propres à la menace d'une récession, en passant par l'exposition aux dettes souveraines européennes et par le tarissement de ses financements en dollars. Édouard de Vitry, responsable du suivi des banques chez UBS, s'est attelé à cet exercice. Et ses conclusions ne sont guère rassurantes : « Le ralentissement économique, qui va entraîner une hausse du coût du risque, et le renchérissement du coût de refinancement des banques engendrent des inquiétudes au sujet de leurs perspectives financières, à moyen terme. » De fait, les banques européennes devraient clore 2012 sur une rentabilité des fonds propres de l'ordre de 8 %, contre une moyenne historique de 13 %, se-

lon le cabinet Factset. Pourtant, depuis septembre, la majorité des grandes banques européennes ont tenté de s'adapter, en annonçant une diminution de leurs activités en dollars et, plus globalement, une réduction de la taille de leurs bilans. Mais encore faut-il pouvoir céder les actifs en question. Or seuls quelques fonds spécialisés dans l'achat d'actifs décotés — comme Lone Star — s'intéressent à ceux mis en vente par les banques, et pour des prix très inférieurs à leur valeur comptable.

■ « SE RÉINVENTER »

Des propositions que certaines banques ne pourront pas refuser, malgré les pertes importantes qui en découleront. Car « les banques européennes devront se réinventer », affirme Édouard de Vitry. Et de préciser : « UBS et Crédit Suisse ont récemment

annoncé une réduction du capital alloué à leur activité de banque d'affaires. Certaines banques françaises et allemandes pourraient faire de même. » Par ailleurs, des métiers comme le crédit à la consommation et le leasing, qui nécessitent beaucoup de financements et génèrent peu de dépôts, vont perdre de leur attrait auprès des banques.

Peut-être est-ce au prix de telles cures d'amaigrissement que les investisseurs se réconcilieront avec le secteur bancaire européen. En chute de 45 % depuis janvier, celui-ci se paie en Bourse moins de 0,5 fois l'actif net estimé pour 2012, selon Factset. « Une valorisation extrêmement faible », juge Alain Dupuis, gérant chez Oddo Asset Management. Mais les perspectives du secteur sont telles que, pour Édouard de Vitry, « il est difficile d'imaginer un retour des valorisations à leurs niveaux d'avant la crise », quand les banques se traitaient sur la base de multiples de 1,5 à 2.

CHRISTINE LEJOUX

## Les régulateurs américains veulent remplacer les notations

Les fonds propres seront calculés avec d'autres critères.

LES RÉGULATEURS AMÉRICAINS ont proposé mercredi que les banques remplacent les notations des agences financières par d'autres critères pour calculer leurs ratios de fonds propres. Pour évaluer le risque que représentent les obligations d'État, l'idée serait d'utiliser le classement des risques pays établi par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) qui évalue sur une échelle de 0 (risque nul) à 7 (risque maximum) la probabilité de remboursement de la dette de 177 pays.

La loi Dodd-Frank réformant la régulation financière votée en 2010 demandait en effet aux autorités de trouver des alternatives aux notations des agences Moody's, Standard & Poor's et autre Fitch dans la mesure où elles avaient été jugées gravement défaillantes dans leur évaluation des produits structurés à l'origine de la crise des subprime de 2008. Reste qu'il n'est pas si facile de trouver d'autres critères. Et les banquiers outre-atlantiques ont donc beau jeu de faire valoir qu'il sera difficile d'implanter les nouvelles normes Bâle III tant qu'une solution satisfaisante ne sera pas trouvée.

Les trois régulateurs, FDIC (Federal deposit insurance corp.), OCC (Office of the comptroller of the currency) et Réserve Fédérale, ont d'ores et déjà reconnu que l'évaluation de l'OCDE avait « certaines limites ». Les pays à hauts revenus sont systématiquement considérés comme présentant un risque zéro à commencer par la... Grèce ! La proposition prévoit donc d'appliquer la note de risque maximal aux pays ayant fait défaut dans les cinq dernières années.

■ COMMENTAIRES DU PUBLIC

Pour les autres actifs, les régulateurs proposent d'autres critères. Il s'agirait par exemple de mixer le ratio d'endettement, la trésorerie et la volatilité de l'action pour déterminer le capital à mobiliser face aux obligations d'entreprises non financières. Au total, ce nouveau système d'évaluation devrait concerner environ 20 banques parmi les plus grandes. Mais cette proposition doit encore être soumise aux commentateurs du public (jusqu'au 3 février) avant d'être votée dans sa version finale par les régulateurs. S. 50.

**45%**  
C'est la baisse moyenne des cours du secteur bancaire européen depuis le mois de janvier.